

Laboratoire d'Innovations Territoriales - Elevage à l'Herbe de Massif Le LIT EHM

lance son premier appel à idées

« De l'idée à l'initiative »

Date limite de dépôt des notes d'intention : 10 avril 2020 (12h00)

Au sein du Cluster Herbe¹, le LIT EHM (Laboratoire d'Innovations Territoriales Elevage à l'Herbe de Massif) est un outil d'expérimentation au service des territoires, il est destiné à faire émerger et promouvoir les initiatives existantes. Il vise à :

- ▣ Renforcer la **collaboration** entre les acteurs du territoire
 - ▣ Accompagner les **prises de risques** pour des **transitions** vers des systèmes **durables**
 - ▣ Déployer des **innovations structurantes** et validées (in situ) pour la valorisation des produits (biens et services), issus des ressources herbagères et pastorales du Massif.
- **Enjeu et Objectif:**
-

Dans un contexte changeant et concurrentiel, un enjeu important réside dans **l'adaptation des produits**, biens et services, issus de **l'élevage herbager de montagne** (production et transformation) pour répondre à la **demande de marchés** capables d'en valoriser les spécificités.

Pour répondre à cet enjeu, l'appel à idées du LIT EHM vise à encourager les initiatives favorables au développement d'**innovations structurantes** sur la **durabilité des filières agricoles et agro-alimentaires** et des territoires de **Massifs**. Ces initiatives s'intéressent aux **transitions agro-écologique** et à **l'optimisation des systèmes d'élevages** conciliant les dimensions économique, sociale, environnementale et culturelle pour préserver et la valoriser les ressources naturelles du Massif central tout en adaptant les systèmes face aux aléas.

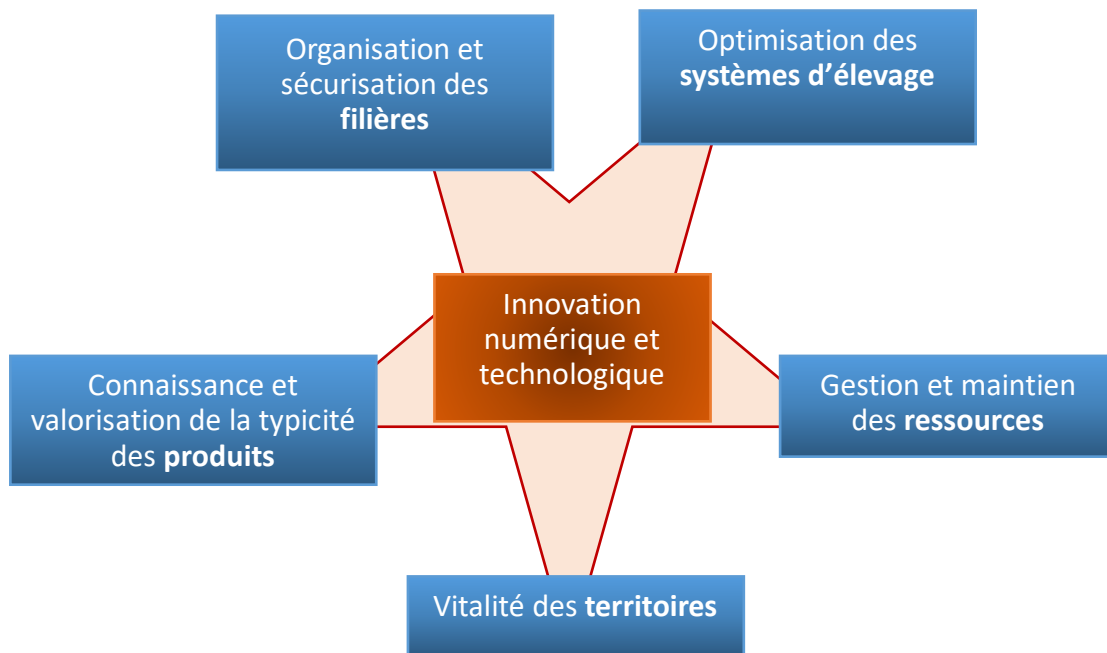
« **Ensemble, concrétisons vos idées pour faire de l'élevage à l'herbe un levier de transition performant du Massif central** »

¹Le Cluster Herbe Massif central est une plateforme collaborative entre les secteurs agricole, agro-alimentaire, recherche, formation, développement et territoires en interaction avec les politiques publiques et les financeurs, destinée à la valorisation économique des produits et services issus des ressources herbagères et pastorales du Massif central.

▪ Quelles initiatives ?

Pour être éligible à cet appel à idées, la proposition devra répondre à trois critères :

1. **Territoire** : L'initiative doit être réalisée sur le territoire du LIT EHM : le Massif central. Un élargissement à d'autres territoires est envisageable en fonction des synergies possibles.
2. **Thématiques** : L'initiative devra s'inscrire dans au moins une des thématiques du LIT EHM :



3. **Démarche Living Lab** : L'initiative devra mobiliser une démarche participative qui met l'utilisateur (bénéficiaire/cible) au cœur du projet selon les 3 principes fondamentaux de la méthode Living Lab:
 - i. **L'innovation ouverte** portée par l'utilisateur (**prioritairement éleveurs et/ou entreprises**). L'utilisateur doit être impliqué dès le début de la conception de produits ou méthodes (en amont).
 - ii. La **co-élaboration** et **l'expérimentation en conditions réelles**
 - iii. La **collaboration** liant une large **communauté d'acteurs** sur un même territoire

En outre, le porteur d'initiative accepte de rendre ses travaux accessibles à la communauté et de participer à l'activité du LIT EHM (partage d'expériences, alimentation d'un groupe ressource, etc.).

▪ Qui peut soumettre une initiative ?

Tout **collectif d'acteurs**² (éleveurs et/ou entreprises) des **filières agricoles et agro-alimentaires** dans le domaine de **l'élevage à l'herbe de Massif**, peut soumettre une initiative à cet appel à idées. Ces collectifs devront désigner une structure porteuse de l'initiative (le collectif lui-même ou un partenaire) afin de déposer une demande de financement.

▪ Modalités d'évaluation

L'éligibilité des candidatures déposées sera étudiée par le Comité technique du LIT EHM. Les initiatives éligibles feront l'objet d'une évaluation par le Cluster Herbe. L'évaluation tiendra compte des critères suivants :

- ▣ **Participation**: mobiliser une démarche collective et participative multipartenaires
- ▣ **Innovation** : caractère innovant / prise de risque de l'initiative
- ▣ **Impacts** : : impacts attendus sur les bénéficiaires/cibles à l'issue du projet
- ▣ **Valeur ajoutée** : potentiel de production de valeur ajoutée et partagée pour les agriculteurs, les filières et les acteurs du territoire (quelle gestion de la valeur créée pour les parties prenantes ?)
- ▣ **Gouvernance ouverte** : structure collaborative, facilitant l'émergence de collectifs et leurs connexions
- ▣ **Reproductibilité** : potentiel d'essaimage du projet, de changement d'échelle et/ou de pérennisation
- ▣ **Qualité de montage de l'initiative** : état des lieux et objectifs, méthodologie, faisabilité, viabilité.
- ▣ **Utilité/Désirabilité** : l'initiative répond aux attentes de quels acteurs du territoire ?
- ▣ **Démarches de transitions** : transitions des exploitations, des filières, des produits et des territoires (optique d'écoconception, d'autonomie et de bio-économie)

Cet appel à idées est une démarche d'identification d'initiatives. Les porteurs dont les propositions auront reçu un avis favorable recevront un appui méthodologique (conseil) du LIT EHM afin de constituer un dossier de demande de financement dans le cadre de la convention interrégionale du Massif central. A titre indicatif, l'enveloppe globale prévisionnelle pour l'appel 2020 est dotée de 200 000 € de crédits Etat pour financer la partie ingénierie des projets.

²Le collectif d'acteurs désigne un groupe de personnes (éleveurs et/ou entreprises) qui se rassemblent pour travailler à des solutions concrètes en réponse à un problème ou une opportunité d'innovation. Le collectif d'acteurs peut être appuyé par des partenaires, issues des milieux de la pratique et de la recherche, qui partagent avec le groupe d'acteurs un intérêt commun pour l'initiative conduite

▪ Modalités d'accompagnement/de soutien

En répondant à cet appel, vous pourrez :

- Bénéficier d'un réseau très large et complémentaire de partenaires
- Bénéficier d'un accompagnement pour vous aider à concrétiser votre idée (conseils et mise en réseau)
- Etre accompagné dans la mise en place d'une méthodologie Living Lab

▪ Comment déposer votre initiative ?

L'appel à idée est ouvert à partir du **18 février 2020** jusqu'au **10 avril 2020**.

- **Etape 1** : vérifier que votre initiative répond bien aux objectifs et critères d'éligibilité de cet appel ;
- **Etape 2** : compléter la fiche initiative (ci-jointe);
- **Etape 3** : adhérer (signature) à la charte des initiatives du LIT EHM (ci-jointe) ;
- **Etape 4** : envoyer la fiche initiative et la charte signées par mail à lit.elevage.massif@gmail.com avant le **10 avril 2020 12h00**

▪ Calendrier

Les demandes seront évaluées par le Comité technique du LIT EHM et le Cluster Herbe **mi-mai 2020**, avec communication des résultats aux porteurs par la suite.

Une séance de questions-réponses est proposée aux futurs porteurs d'initiatives **le vendredi 20 mars de 10h à 12h**; elle sera réalisée en visioconférence. Merci de vous inscrire auprès de l'animatrice du LIT EHM (celine.ottogali@inrae.fr), nous vous communiquerons les modalités de connexion quelques jours avant la séance.

Les dossiers de financement complets devront être déposés au plus tard le **03 juillet 2020**.

▪ Contact :

Les dossiers de candidatures sont à adresser par email à lit.elevage.massif@gmail.com

Pour plus de renseignements, vous pouvez adresser un email à Céline OTTOGALI (animatrice du LIT EHM) celine.ottogali@inrae.fr ou téléphoner au 04 43 76 16 23.

Le LIT EHM est soutenu par :

